



Colloque National sur le Diabète et la Nutrition

Faculté de Médecine et de Pharmacie
Rabat, les 6 et 7 juin 2014

Rapport Général et Recommandations

Pr. Leila BEN SEDRINE, Pr. Abderrahim FOUKAHI, Mr. Abdelaziz ABID,
Mme Chafika AGUEZNAY, Pr. Nourreddine FIKRI-BENBRAHIM,
Pr. Kébira BENABED et Pr Jamal BELKHADIR

Sous l'égide du Ministère de la Santé et du Conseil National de l'Ordre National des Médecins, s'est tenu à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat, le Colloque National sur le Diabète et la Nutrition les 6 et 7 juin 2014, par la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète, membre de la Fédération Internationale du Diabète (FID), en présence d'honorables Professeurs, personnalités du monde du diabète et de la nutrition, des administrations liées à la pandémie de diabète et de l'obésité, de la protection des consommateurs, de l'éducation.

Les intervenants ont répondu à des problématiques liées à la pandémie du diabète de manière approfondie et analytique sans omettre l'enrichissement qu'ils ont apporté à cette rencontre.

Et partant de ce fait un certain nombre, d'observations à caractère général, de constats et recommandations ont été dégagés des travaux du Colloque.

OBSERVATIONS GENERALES ET FONDAMENTALES

- La transition épidémiologique dans notre pays est dans le monde, déplace la principale préoccupation en santé des maladies transmissibles vers les maladies non transmissibles en particulier le diabète.
- La transition épidémiologique est intimement liée entre autres à la transition nutritionnelle puisque la nutrition devient un déterminant majeur de santé.
- La prise de conscience et l'engagement international par rapport à la transition épidémiologique et sa corrélation avec la transition nutritionnelle, ce qui se traduit par un engagement consolidé de l'OMS et de la FID dans leur lutte contre les MNT en général et en particulier le diabète en mettant l'accent essentiellement sur la prévention et la promotion du mode de vie sain.
- Les changements profonds liés à l'urbanisation rapide, aux modifications des structures sociales, familiales et aux progrès technologiques et de confort. Le rôle de l'industrie alimentaire est éminemment présent, dans une société de

surconsommation vivant sous l'effet et la pression de la publicité.

- La croissance alarmante de l'obésité chez l'enfant et l'adulte en rapport avec un mode de vie malsain.

1- STRATEGIE

1-1- Constat

- Le Maroc a défini une stratégie sectorielle de santé 2012-2016 d'où découle le programme national de prévention et de contrôle du diabète.
- Le Maroc a lancé une stratégie nationale de nutrition 2011-2019.
- Le problème de concordance des politiques entre les deux stratégies et leur mise en œuvre se pose.

1-2- Recommandations

- Veiller à assurer une harmonisation entre les deux stratégies 2012-2016 et 2011-2019.
- Veiller à la mise en œuvre de ces stratégies tout en leur assurant un suivi et évaluation constante.
- Faire de sorte que tous les acteurs (Ministère de la santé, Département ministériel concerné, Bureaux d'hygiène, Industrie alimentaire, Médias et Sociétés civiles) soient mobilisés à ce sujet.
- Les plans stratégiques susmentionnés doivent s'inscrire dans le cadre du plan d'action mondial de lutte contre les MNT (Maladies non transmissibles) 2013-2020 adopté par le Maroc en 2013 aux Nations Unies et en tenant compte également des plans arrêtés par l'OMS et l'IDF.
- Élaborer une politique de prévention nutritionnelle afin de lutter contre l'obésité principal facteur de risque d'apparition du diabète de type 2 chez l'adulte et chez l'enfant avec toutes les conséquences qu'il peut engendrer.

2- PROTECTION DU CONSOMMATEUR

2-1- Constats

- L'adoption du gouvernement du décret relevant de loi 27-08 sur l'étiquetage des produits alimentaires. Décret qui assure la sécurité des produits alimentaires et fournit au consommateur des informations claires et loyales lui permettant une prise de décision réfléchie et responsable.
- Cette réglementation a permis également au Maroc de disposer d'une base juridique moderne conforme aux standards internationaux en matière d'étiquetage des produits alimentaires sans pour autant oublier les exigences de la loi 28-07 relative à la sécurité sanitaire du produit alimentaire. Par ailleurs, il y a lieu de mettre l'accent sur :
- L'importance de la loi 31-08 relative à la protection du consommateur au Maroc. Cette loi qui renforce les droits fondamentaux du consommateur (tel le droit à l'information) et le protège contre toute sorte de publicité mensongère de nature à

induire en erreur.

- La considération de la publicité mensongère ou trompeuse comme un délit entraînant des sanctions civiles et pénales.
- L'inexistence de normes spécifiques de protection du consommateur contre le diabète.
- Le peu d'intérêt accordé à la prévention.
- Le manque d'information sur la teneur en sucre du pain manufacturé.
- Impact de la teneur en sodium et acide gras des produits alimentaires manufacturés.

2-2- Recommandations

Des recommandations ont été dégagées :

- Veiller scrupuleusement à l'application des dispositions de la loi 31-08 relative à la protection du consommateur.
- Élaborer des normes spécifiques de protection du consommateur contre le diabète en s'inspirant des principes directeurs de l'ONU sur la protection du consommateur.
- Opter pour une publicité commerciale des produits alimentaires vigilante et autorégulée afin d'éviter toute tromperie sollicitant de façon excessive le consommateur.
- Opter également pour une publicité loyale, objective visant à informer et à éclairer le consommateur à propos de la nature, de la qualité, de la composition et de la traçabilité des produits alimentaires.
- Inclure dans l'obligation d'étiquetage la mention de la quantité et de la qualité des sucres.
- Mettre à la charge des professionnels une obligation d'information sur la teneur du pain en sucre.
- Réduire la consistance des produits alimentaires en sucres et acides gras.
- Encourager l'activité physique.

3- EDUCATION

3-1- Constats

Grand déficit en matière de recours à l'éducation nutritionnelle scolaire comme levier important de

Lutte contre les Maladies Nutritionnelles.

3-2- Recommandations

Assigner un rôle central de l'école pour Promouvoir l'Education Nutritionnelle à 2 niveaux:

1. En intégrant des matières spécifiques relatives à l'Education Nutritionnelle dans le cursus scolaire
2. En multipliant les campagnes de sensibilisation et d'information des jeunes, des populations vulnérables et à risque, pour la promotion du mode de vie sain dans le cadre d'une mobilisation collective des énergies incluant les enseignants, les

associations des parents d'élèves, les associations de protection des consommateurs, les professionnelles de santé, etc.

4- FORMATION UNIVERSITAIRE

4-1- Constats

Déficit en matière de formation universitaire à 2 niveaux :

1. Formation de base relative à la médecine nutritionnelle et les sciences de l'alimentation
2. Formation continue par rapport à la demande de la société eu égard l'importance des maladies nutritionnelles.

4-2- Recommandations

1. Créer au sein des facultés de médecine, en plus des diplômes universitaires de formation continue, des spécialités en médecine nutritionnelle et des sciences de l'alimentation.
2. Mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel spécifique et global, dotés de moyens appropriés en matière de formation continue assuré par les facultés de médecine, les sociétés savantes et les organismes professionnels.

5- ROLE DU RELIGIEUX

5-1- Constat

Déficit notable en matière d'engagement des religieux dans la Lutte contre les maladies nutritionnelles.

5-2- Recommandations

Organiser des campagnes de formation des Imams et autres Fkihs et prédicateurs dans le domaine nutritionnel tout en collaborant avec les conseils régionaux des Oulémas.

6- MEDIAS

6-1- Constat

Efforts insuffisants dans l'implication des médias en matière d'information et de sensibilisation relatives aux maladies nutritionnelles.

6-2- Recommandations

- Cadrer les interventions des médias et les centrer sur la prévention et le bien-être de la population en général et les populations à risque en particulier, en utilisant les moyens modernes de communications.
- Renforcer les capacités des journalistes pour jouer un rôle plus engagé et plus efficace en matière d'information et de sensibilisation du public sur la pandémie du diabète et de l'obésité et lien organique avec la nutrition.